



## FORMATION « PSC 1 »

### PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

<b>Public concerné</b>	Enseignants et personnels éducatifs
<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Acquérir les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile, du 13 août 2004.</li><li>2. Obtenir le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « PSC 1 ».</li></ol>
<b>Contenus</b>	<p>Le programme national du PSC 1 :</p> <p>La protection et l'alerte.</p> <p>L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Les hémorragies externes - Les plaies - Les brûlures - Le traumatisme - Le malaise</p> <p>La perte de connaissance - L'arrêt cardiaque</p>
<b>Méthode pédagogique</b>	Approche théorique et pratique pour intervenir auprès d'une victime Cas concrets : mise en situations d'accidents simulés.
<b>Consignes</b>	Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée).
<b>Lieu</b>	Contacteur :
<b>Date</b>	Sabine Breton - Assistante Administrative Formation Ugsel nationale Tél : 01 44 41 48 51 Mail : <a href="mailto:s-breton@ugsel.org">s-breton@ugsel.org</a>
<b>Durée</b>	7H minimum
<b>Organisme de formation</b>	L'UGSEL
<b>Formateur</b>	Formateur en prévention et secours civiques de l'UGSEL
<b>Nombre de stagiaires</b>	Minimum : 8 - Maximum : 10

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !